

Politique | La Région débloque 5 millions d'euros pour soutenir la relance de la filière viticole



Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, par la voix de son président Alain Rousset et celle de Lydia Héraud, conseillère régionale déléguée à la viticulture et aux spiritueux, a dévoilé ce mercredi les contours du plan de relance de la filière viticole régionale. Il a été élaboré avec les interprofessions régionales comme le CIVB pour les vins de Bordeaux, l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) ou encore l'Interprofession des vins de Bergerac Duras (IVBD).

« Il s'agit ici d'une action ponctuelle liée à la crise du Covid-19, mais qui s'inscrit dans des programmes à long terme comme VitiRev ou Néo Terra ». Alain Rousset, président du Conseil régional résume ainsi la vocation du plan régional de relance de la filière viticole. Au total, le plan de relance représente un investissement de 11 millions d'euros sur trois ans : 5 millions émanant de la Région et 6 millions des interprofessions. Ce plan de relance régional, élaboré avec toutes les interprofessions néo-aquitaines du vin a pour ambition d'aider les entreprises de la filière viticole à faire face aux difficultés structurelles, amplifiées par la crise du Covid-19, dans un contexte de commercialisation tendu depuis déjà plusieurs années.

Aides à la commercialisation et à la certification

Dans le détail, l'enveloppe du Conseil régional est découpée en deux parties. L'aide à la commercialisation, d'abord, représente 4 millions d'euros. Ce volet a pour but d'aider les entreprises dans leurs actions de commercialisation : les animations en points de vente, l'organisation de dégustations, les voyages de prospection commerciale ou encore la participation à des salons comme Prowein (Allemagne) et Wine Paris Vinexpo, qui sont (pour l'heure) maintenus.

Le second volet de l'enveloppe régionale représente un renforcement des aides structurelles à hauteur d'un million d'euros. L'objectif de ces aides est d'accompagner les entreprises dans leurs certifications environnementales ou encore la réorientation et la diversification des exploitations tant pour rétablir l'équilibre de l'offre et de la demande que pour protéger la biodiversité.

« Véritable » plan de relance – Paul Fabre (IVSO)

« Il s'agit d'une première réponse pour aider une filière ébranlée par la crise sanitaire », commente Bernard Farges, président du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux. « Ce plan est un programme complet et ambitieux, tourné avant tout sur la relance de la commercialisation et la certification environnementale », ajoute-t-il. Son homologue de l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO), Paul Fabre, qualifie quant à lui, ce plan de « véritable » plan de relance : « il va obliger les entreprises à réfléchir sur le long terme plutôt que l'opportunisme, notamment en termes d'engagement environnemental », renchérit le directeur de l'IVSO.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : YD

Publié sur aqui.fr le 14/10/2020

[Url de cet article](#)